

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 030-213002215-20220411-CCAS2021-06-04-BF

Mme la Présidente,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2021, disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif 2021 retrace les dépenses et les recettes réalisées par le CCAS entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif a été approuvé le 06/04/2022 par le Conseil d'administration.

RESULTATS 2021 :

Résultat de fonctionnement 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en fonctionnement 2021	84 080.07	83 661.88	
Résultat de fonctionnement exercice 2021			-418.19
Excédent de fonctionnement 2020 reporté		39 611.51	
Résultat de fonctionnement de clôture 2021			39 193.32

Résultat d'investissement 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en investissement 2021	12 865.49	0.00	
Résultat d'investissement de l'exercice 2021			-12 865.49
Excédent d'investissement 2020 reporté		119.00	
Résultat d'investissement de clôture 2021			-12 746.49
Restes à réaliser	10 019.21		
Besoin de financement RAR			-10 019.21
Résultat cumulé d'investissement 2021			-22 765.70

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Pour 2021, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 84 080.07 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2021	DEPENSES 2021
011- Charges à caractère général	40 741.51	28 536.26
012- Charges de personnel	37 660.00	37 405.63
65- Autres charges de gestion courante	20 500.00	18 138.18
042- Opérations d'ordre	0.00	0.00
TOTAL	98 901.51	84 080.07

Chapitre 011- Charges à caractère général : comprend les charges afférentes aux petites fournitures d'équipement, colis de Noël, semaine bleue (concours photos, ateliers intergénérationnels), frais de télécommunications, cotisation UDCCAS/UNCCAS, service civique de février à mai, animations de novembre et décembre Maison en Partage.

Chapitre 012- Charges du personnel mis à disposition par la Commune.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante :

Secours d'urgence : aide à la subsistance, frais d'obsèques, taxe assainissement, factures EDF.

Aides : aide aux sports, bons alimentaires, boutique vestimentaire solidaire, aide à la mobilité : bons carburant, tickets de bus lio, aide BAFA.

Autres secours (correspond aux loyers de la donation Roche) : aide au ménage

Recettes

Pour 2021, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 83 661.88 €.

FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2021	RECETTES 2021
70- Produits des services	2 290.00	2 161.88
74- Dotations, subventions et participations	81 000.00	81 000.00
75- Autres produits de gestion courante		0.00
77- Produits exceptionnels		500.00
042- Opérations d'ordre	0.00	0.00
TOTAL	83 290.00	83 661.88

Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions.

Chapitre 74- Ce chapitre est principalement constitué par la subvention de la Commune.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

Aménagement de la Maison en Partage sur l'exercice 2021.

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2021	DEPENSES 2021
Total opération équipement	24 119.00	12 865.49
TOTAL	24 119.00	12 865.49

RECETTES

Les recettes s'élèvent à 119 € correspondant au report du solde d'exécution positif reporté de 2020.

Résultat d'investissement 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en investissement 2021	12 865.49	0.00	
Résultat d'investissement de l'exercice 2021			-12 865.49
Excédent d'investissement 2020 reporté		119.00	
Résultat d'investissement de clôture 2021			-12 746.49
Restes à réaliser	10 019.21		
Besoin de financement RAR			-10 019.21
Résultat cumulé d'investissement 2021			-22 765.70

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « Restes à réaliser » (dépenses engagées non mandatées), pour un montant de 10 019.21 € qui sont reportés au budget 2022. Ces crédits permettent de payer les factures en début d'année 2022, sans attendre le vote du budget primitif 2022.

Fait le 28/03/2022,